



ASSUREUR CONSEIL
SA au capital social : 10.000.000 Dirhams
Siège social : 22, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca
RC Casablanca N° 22463 – I.F N°01020480 – TP N°35545267

POUVOIR

Je (nous) soussigné(s) :

NOM/DENOMINATION :

PRENOM/FORME :

ADRESSE/SIEGE :

Propriétaire de actions de la Société AFMA, SA au capital de 10.000.000 de dirhams divisé en 1.000.000 actions de 10 dirhams chacune, dont le siège social est à Casablanca, 22, Boulevard Moulay Youssef

Donne (donnons) par les présentes POUVOIR à :

M ⁽²⁾

Ou à son défaut à :

M ⁽²⁾

De me (nous) représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement des actionnaires d'AFMA, qui se tiendra le 13 septembre 2018 à 9h au siège social d'AFMA à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration ;
- Nomination d'un nouvel administrateur d'AFMA ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En conséquence, assister à cette assemblée, intervenir à toutes délibérations, formuler tous avis sur les questions à l'ordre du jour, émettre tous votes, signer tous procès-verbaux et documents utiles.

En cas de défaut de quorum lors du vote nécessitant ainsi la convocation d'une seconde assemblée avec le même ordre du jour, le présent document conservera tous ses effets. La personne ci-dessus nommée disposera donc des mêmes pouvoirs de représentation.

⁽³⁾ Fait à :

Le

(1) Possibilité de se faire représenter par un autre actionnaire, un conjoint ou par un ascendant ou un descendant.

(2) Préciser le lien familial s'il ne s'agit pas d'un autre actionnaire et joindre tout document justifiant ce lien.

(3) Faire précéder la signature et la mention manuscrite "bon pour pouvoir"